**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 21 (1892)

Heft: 9

Rubrik: Intérêts de la Société

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

# MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

sommaire: Intérêts de la Société. — Mon programme pour le semestre d'été. — Nouvelle méthode de lecture, par Théodore. — Partie pratique: Explication du catéchisme; la Messe. — Dessin: Etude d'une porte. — Le calendrier et ses réformes. — Bibliographies. — Chronique. — L'Angelus.

# INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

MOMSIEUR LE RÉDACTEUR,

Voici la question mise à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation réuni dans sa séance du 28 juillet écoulé :

L'enseignement doit avoir un caractère essentiellement professionnel (loi, art. 11). Comment l'école primaire peutelle réaliser les vues du législateur?

M. Bochud, instituteur à Cressier-sur-Morat, est chargé de présenter le rapport général. Les rapporteurs d'arrondissement choisis par l'Inspecteur devront lui avoir remis leurs travaux au 1<sup>er</sup> mars.

Morat est choisi comme lieu de la prochaine réunion qui aura lieu dans la première quinzaine de juillet 1893. M. l'Inspecteur Crausaz a été élu président de la Société.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes respectueuses salutations.

**→** 

E. VILLARD, secrét.-caissier.